

**COMMUNAUTE
DE COMMUNES
DU PAYS DE
SAINT-YRIEIX**

**DELIBERATION DU CONSEIL
COMMUNAUTAIRE n°2021-056**

L'an deux mille vingt, le 9 février à 18 h

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays de SAINT-YRIEIX, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur **Daniel BOISSERIE**.

Date de convocation du Conseil Communauté : 3 février 2021

PRESENTS : M. Pierre VERGNOLLE, M. Patrick DARY, M. Philippe SUDRAT, M. Pierre MILLET LACOMBE, M. Pierre ROUX, M. François BOISSERIE, M. Jean-Claude FRACHET, M. Pierre DAVID, MME Annick HUCHET, M. Francis DELORT, Mme Christiane BARRY, M. Patrice DELAGE, Mme Delphine PERRIER-GAY, M. Ludovic TURPIN, Mme Annie ARNAUD, M. Alain BLONDY Mme Valérie Isabelle BONIN, Mme Pascale BRACHET, M. Francis CUBERTAFON, Mme Sandrine FUSADE, M. Laurent GORYL, Mme Monique PLAZZI et Mme Stéphanie TOESCA conseillers communautaires.

ABSENTS Excusés : M. Jacques BLONDY, Mme Marie Madeleine LORIN, Mme Céline BOYARD, M. Jean-Claude DUPUY et Mme Catherine L'OFFICIAL.

Jacques BLONDY donne pouvoir à Philippe SUDRAT
Marie-Madeleine LORIN donne pouvoir à Pierre MILLET LACOMBE
Céline BOYARD donne pouvoir à Pierre ROUX
Jean-Claude DUPUY donne pouvoir à Annie ARNAUD
Catherine L'OFFICIAL donne pouvoir à Daniel BOISSERIE

SECRETAIRE : Pascale BRACHET

Nombre de délégués :

- en exercice : 29
 présents : 24
 votants : 29

OBJET :

Décisions prises en application de l'Article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales

Rapporteur : P. VERGNOLLE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.5211-10 ;

Monsieur le Président informe le Conseil de Communauté des Décisions suivantes :

- 2020-178 : Aménagement d'un dépôt de pain à La Meyze – Avenant n°1 au lot Aménagement Intérieur.
- 2020-179 : Attribution du marché d'assurance des risques statutaires pour la période du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2024.
- 2020-180 : Dépôt de pain à La Meyze – Convention de location précaire.
- 2020-181 : Attribution des marchés d'assurances IARD pour la période du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2024.
- 2020-182 : Attribution d'une aide dans le cadre d'un accompagnement économique face au COVID-19 à l'Ecu d'Chouette.
- 2020-183 : Attribution d'une aide dans le cadre de l'OPAH à Mme Janine TALLET.
- 2020-184 : Attribution d'une aide dans le cadre de l'OPAH à M. Pascal TALLET.
- 2020-185 : Attribution d'une aide dans le cadre de l'OPAH à Mme Mylène VIGNERON.
- 2020-186 : Attribution d'une aide dans le cadre de l'OPAH à Mme Arlette LAFONT.
- 2020-187 : Convention de mise à disposition de locaux de Marcognac pour l'année 2021.
- 2020-188 : Convention de mise à disposition d'une partie de la maison de l'enfance avec l'Association « Pomme de Reinette » pour l'année 2021.
- 2020-189 : Convention de mise à disposition de locaux avec l'Association RESPIR pour l'année 2021.
- 2020-190 : Convention de mise à disposition de locaux avec l'Association « Chalard Initiative » pour l'année 2021.

Accusé de réception en préfecture
087-248700189-20210209-DC2021540074-DE
Date de télétransmission : 15/02/2021
Date de réception préfecture : 15/02/2021

Le Président :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire du présent acte ;
- informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Limoges dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

- 2020-191 : Convention d'occupation précaire du restaurant du marché aux bestiaux de Bourdelas avec Monsieur Hervé GRENIER pour l'année 2021.
- 2020-192 : Convention d'occupation précaire du site de la déchetterie professionnelle à Monsieur Adrian MATEI pour l'année 2021.
- 2020-193 : Convention de mise à disposition de locaux à l'Union Départementale CFDT Haute-Vienne pour l'année 2021.
- 2021-001 : Ensemble immobilier La Croix Blanche – Travaux de désamiantage et de dépollution.
- 2021-002 : Construction d'atelier-relais – Avenant n°1 au lot n°3 – Menuiseries extérieures – Portes industrielles – Avenant n°1 au lot n°4 – Electricité – Courants forts et faibles – Avenant n°1 au lot n°5 – Terrassement – VRD.
- 2021-003 : Convention de location précaire d'un bâtiment de type stabulation, sis la Sénégie – 87500 Saint-Yrieix-la-Perche avec Monsieur Julien QUEROL du 13 janvier 2021 au 30 juin 2021.
- 2021-004 : Construction d'une salle annexe à Villasport dédiée au tennis de table et à l'Handisport – Avenant n°1 au marché de maîtrise d'œuvre.
- 2021-005 : Construction d'une couverture au droit de l'accès Nord du bâtiment Villasport – Avenant n°1 au marché de maîtrise d'œuvre.
- 2021-006 : Convention de mise à disposition de locaux pour l'Union Départementale des Associations Familiales à compter du 1^{er} février 2021 jusqu'au 31 décembre 2021.
- 2021-007 : Eglise de la Roche l'Abeille – Travaux de couverture.
- 2021-008 : Cinéma AREVI – Contrat assistance logiciel du 6 décembre 2020 au 5 décembre 2021.

Au registre sont les signatures
Pour extrait certifiée conforme,

Le Président



D. BOISSERIE

Accusé de réception en préfecture
087-248700189-20210209-DC2021540074-DE
Date de télétransmission : 15/02/2021
Date de réception préfecture : 15/02/2021

Le Président :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire du présent acte ;
- informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Limoges dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.